



Comité Technique Paritaire de l'Ecole Nationale Supérieure d' Arts et Métiers.

Sortie des urnes et résultats

Ces élections se sont déroulées par correspondance (jeudi 25 Mars 2004) au siège de l'établissement. Seuls les votes parisiens ont été dépouillés par le bureau du site, les votes des sites de province ayant été dépouillés après avoir été mélangés.

Voici donc les résultats :

Total ENSAM 550 votants, 53 bulletins blancs ou nuls soit 497 exprimés sur environ 1 millier d'inscrits.

Ce qui donne par liste :

216 voix	pour le SNESUP FSU
204 voix	pour La CGT
77 voix	pour la CGC

Ce qui se traduit par environ 20 % des personnels qui ont donc fait confiance à la CGT et 41 % des exprimés ont voté CGT.

Sur Paris il y a eu 108 votes dont 15 blancs ou nuls ce qui fait 93 exprimés.

Ce qui donne par liste :

54 voix	pour La CGT
21 voix	pour le SNESUP FSU
18 voix	pour la CGC

Les personnels de l'ENSAM Paris ont voté majoritairement pour **La CGT : 58 %**.

En terme de sièges il y avait **11 sièges** à pourvoir et la répartition s'effectuera comme suit :

CGT	5 sièges de titulaire et 5 sièges de suppléants.
SNESUP	5 sièges de titulaire et 5 sièges de suppléants.
CGC	1 siège de titulaire et 1 siège de suppléant.

La CGT ENSAM vous informera ultérieurement du nom de vos représentants dans ce CTP. En ce moment nous constituons une liste la plus représentative possible comprenant au moins un ou une représentant(e) de chaque statut de personnel présents dans l'établissement (Enseignants, PRF, ASU, non titulaires) et "provenant" des différents sites de l'ENSAM en France.

La CGT remercie l'ensemble des personnels qui lui ont fait confiance par leur vote et défendra avec eux un véritable service public, efficace socialement et ouvert au plus grand nombre.